## BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN JUIN 2012

#### INFO PRATIQUES www.kerfourn.fr

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03 Lundi Fermé Fermé Mardi 8h30 – 12h Fermé Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h Vendredi 8h30 – 12h Fermé Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

## Café "Chez Marie Jo" Téléphone: 02 97 38 36 20 Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus (Lorient) Lundi 7h30 - 14h 16h - 21h Mardi Fermé Fermé Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h 7h30 - 14h 16h - 21h Jeudi 7h30 - 14h 16h - 1h Vendredi 8h – 14h 16h - 1h Samedi 16h – 1h Dimanche 9h – 14h

#### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30 Mercredi 9h – 12h et 14h - 18h Vendredi Ecole 10h – 12h

#### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75 Lundi Fermé Tous les jours 7h à 14h et 16h à 19h30 Dimanche 7h à 13h

#### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone: 02 97 38 24 86 Lundi 7h – 15h 18h – 20h 7h - 15h 18h - 22h Mardi 7h – 15h Fermé Mercredi 7h – 15h 17h30 – 22h Jeudi 7h – 15h 17h30 – 23h Vendredi 8h – 15h 18h – 23h Samedi Dimanche Fermé 18h – 23h Sur réservation : Le Couscous 1er et 3eme samedi du mois, Paella 2eme samedi du mois

#### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64 Lundi et jeudi 10h - 12h et 14h – 18h samedi 10h - 13h et 14h - 18h

#### **Déchetterie Noyal Pontivy**

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

#### Halte Garderie Municipale

Téléphone: 02 97 38 36 03 Lundi, mardi, jeudi, vendredi Matin: 7h à 8h45 Soir: 16h15 à 18h30 Chers concitoyens

Le conseil municipal a délibéré le 14 juin sur le règlement du cimetière de Kerfourn. Ce document obligatoire est à votre disposition à la mairie. Bien évidemment, nous afficherons les 60 articles à l'entrée du cimetière. Nous avons repris les dernières lois dans le domaine funéraire (3 textes et décrets en 3 ans). Ce formalisme a l'avantage de présenter les droits et les devoirs de chacun.

Les multiples évolutions réglementaires liées aux taxes d'urbanisme nous obligent à revenir sur la fiscalité communale. Le changement imposé par le législateur sur les taxes d'urbanisme (loi 2010-1658 du 29 12 2010 applicable le 1 mars 2012) permet de prolonger l'application de la P.V.R. (participation pour voirie et réseau) jusqu'au 31 décembre 2014. Mais le conseil avait décidé en novembre 2010 l'instauration de la taxe d'aménagement au taux de 1 % en campagne et de 3 % au bourg. De plus, le transfert de la compétence assainissement collectif à Pontivy Communauté à compter du 1 juillet 2011 limite les engagements financiers de la commune à long terme. Le conseil a fort logiquement abrogé la taxation de la PVR devenue confiscatoire.

Il est toujours satisfaisant de voir l'aboutissement d'une réflexion dans un mandat. La création d'une S.C.I.C. (société coopérative d'intérêt collectif) pour la filière bois énergie en septembre 2012 va permettre de proposer sur le territoire du Pays de Pontivy un débouché local au bois bocage pour chauffer quelques équipements publics comme l'EPHAD de Pluméliau et le réseau de chaleur de Pont Er Morh à Pontivy en réunissant dans ce groupement toute la filière : les collectivités territoriales, les agriculteurs, les forestiers, les entrepreneurs de travaux. Il est cohérent politiquement d'accentuer les plantations dans le cadre du programme régional Breizh bocage mais aussi de prévoir l'entretien de nos paysages. Vous êtes invité à participer à cette aventure par l'acquisition d'une part sociale (certainement 100 €) dans le capital de la coopérative.

Mon emploi du temps a été particulièrement absorbé par la représentation de la commune dans de nombreuses instances, le dossier de la boulangerie, la préparation de l'appel d'offre du plan de développement communal et la gestion locative des biens de la commune. De plus, les discussions sur l'évolution du Syndicat de la Vallée du Blavet, les études régionales sur le développement du très haut débit, les conséquences sur l'éventuel rapprochement de la Cidéral ou de la communauté de commune de Guerlédan et de Pontivy Communauté, les modifications à apporter aux fonds de concours de Pontivy Communauté pour une meilleure redistribution financière sur le territoire, la recherche de solution dans le cadre du plan de réduction des déchets de Pontivy Communauté, l'ensemble de ces interventions a engendré de multiples questionnements et réflexions. Cela fait partie du travail, c'est même une partie intéressante de la fonction. Mais nous avons pris du retard dans la gestion de certain dossier comme la rénovation des panneaux de signalisation, la régularisation du domaine public à Lann Vihan, rue des ajoncs, rue du Puits... La période estivale va nous permettre de boucler ses projets.

La municipalité encourage les bénévoles qui sont quelque fois déçus, à hauteur de leurs fortes implications, du manque de mobilisation et de la difficulté de certaine prise de décision. Malgré tout, il est plus important d'avoir tenter et de constater des imperfections. Oui, ne rien faire est certainement plus confortable mais est ce une solution ? Est ce la solution ?

L'association de la Fontaine a, en collaboration avec les agents communaux, aménagé les parterres du site. Cette méthode de travail est la seule compatible avec les statuts de l'association et la propriété communale. C'est donc l'association qui a financé l'entretien de cet écrin de verdure et les bénévoles de l'association qui ont effectué le travail. Elle a ainsi renoué avec la philosophie de la création de l'association en 1984.

Joël Marivain

### Informations générales

#### Naissances:

Nathaël GUILLERMIC né le 11 mai 2012 à Pontivy

#### Décès:

Madame Léontine KERGUEN née CADORET, de Kermoisan décédée à Noyal Pontivy le 29 mai 2012

#### Le restaurant-crêperie l'Hirondelle

L'Hirondelle prendra ses congés annuels du jeudi 19 au dimanche 29 juillet inclus. De plus, nous tenions à annoncer la reprise des repas de groupe le dimanche midi.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 97 38 24 86

#### La fête de la fontaine : 28 et 29 juillet 2012, au programme :

Les amis de la fontaine organisent leur traditionnelle fête cette année qui se déroulera le samedi 28 juillet et le dimanche 29 juillet sur le site de la fontaine.

#### Programme du samedi:

- course à pied : à partir de 16h00 pour les enfants et la traditionnelle course des seniors à 18h00
- crêpes et galettes à partir de 18h00
- soirée animée

#### Programme du dimanche:

- pen à pen le matin (pétanque)
- doublette l'après midi
- le traditionnel bourguignon sera servi à partir de midi
- diverses animations seront proposées

#### venez nombreux.

#### Club de l'age d'or

Les activités du club sont interrompues pendant les mois de juillet et août et la reprise est prévue le 5 septembre avec le repas mensuel mais un article paraîtra dans la presse en temps utile. Une sortie à la journée va être programmée le 8 septembre mais les adhérents recevront un courrier à ce sujet, avant la fin du mois de juin. Les non adhérents seront avisés par voie de presse.

Bonnes vacances à tous!

#### Logement disponible

Bretagne Sud Habitat: Proposition d'attribution de logement:

32 résidence du Stade, 56920 Kerfourn

Logement Type 4. Loyer: 456.14€ Libération du logement au 11/09/2012. Merci de contacter: Bretagne Sud Habitat Eric Moizo 02 97 43 82 00

#### Le samedi 29 septembre 2012 - une randosportive

Dans le cadre des Virades de l'Espoir, une manifestation est organisée en faveur de la lutte contre la mucoviscidose. Le Guidon Noyalais et l'ensemble des clubs de vélo du pays de Pontivy, organisent une randosportive qui porte le nom du célèbre commentateur du Tour de France : JEAN-PAUL OLLIVIER . LA JEAN-PAUL OLLIVIER aura lieu le samedi 29 septembre avec départ et arrivée devant L'espace Artus de NOYAL-PONTIVY.

Départ à 9h00.

3 circuits cyclotouristes: 60, 90, 120 km.

2 circuits pédestres 8 et 13 km.

Toutes les sommes récoltées sont reversées à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

#### Course d'orientation en VTT

Une course d'orientation en VTT sur la commune de Kerfourn sera organisée le samedi 8 septembre. Inscriptions Tél: 06 89 10 27 91

#### LE DIMANCHE 8 JUILLET 2012 AU PARC SAINT MEREC A KERGRIST A PARTIR DE 18H00

Gabriel et Marie de Malicorne "Almanach Tour 2012-2013" le Phénix renaît de ses cendres <u>INFORMATIONS PRATIQUES</u>

- ORGANISE PAR LA MAIRIE DE KERGRIST
- PLACES EN VENTE EN MAIRIE DE KERGRIST : 12 € A L'OFFICE DE TOURISME DE PONTIVY COMMUNAUTE A 13 € ET VIA ELS RESEAUX FRANCE BILLET ET TICKETNET : 13.80 €
- ACCESSIBLE N°DE TELEPHONE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE: 02.97.39.62.28
- LE SPECTACLE A LIEU EN EXTERIEUR (A L'INTERIEUR SI LA METEO EST PEU CLEMENTE)
- LE SITE SERA FLECHE A PARTIR DU BOURG DE KERGRIST
- SPECTACLE ASSIS OU DEBOUT MAIS PLACES ASSISES NON GARANTIES
- PLACES NON NUMEROTEES
- PARKING A PROXIMITE
- OUVERTURE DES PORTES A 16H30
- BUVETTE ET POSSIBILITE DE PETITE RESTAURATION SUR PLACE (SANDWICH)
- KERGRIST (56300) A 8 KMS DE PONTIVY



# Automobilistes : éthylotest obligatoire dans les véhicules à partir du 1er juillet 2012

À partir du 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur est dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest. Par contre, les conducteurs de cyclomoteurs (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm3) ne sont pas concernés par cette obligation. C'est ce qu'indique un décret publié au Journal officiel du jeudi 1er mars 2012.

Cet éthylotest doit respecter les conditions de validité prévues par le fabricant : date de péremption et marque de certification ou de conformité notamment. Il peut être chimique ou électronique. Le coût d'un éthylotest chimique est souvent compris entre 1 et 2 euros. Celui d'un éthylotest électronique portatif est d'au moins 100 euros. Ces dispositifs sont disponibles dans de très nombreux points de vente (grande distribution et commerce de détail). Le conducteur d'un véhicule

équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'anti-démarrage par éthylotest électronique est réputé en règle. En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest est sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012.

L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.

#### Fête de quartier

1ère grande fête de quartier réussit pour les villages de Kermoisan, Corclé, Le Spernen et La Villeneuve en Kerfourn qui s'est déroulée le dimanche 3 juin sous la bonne humeur.

Pour une première, presque tous les habitants étaient présents.

Un grand merci aux voisins, voisines et à l'année prochaine.



## Ecole Notre-Dame

Création d'un jardin pédagogique



« A l'école, les parents nous ont aidé à réaliser un jardin pédagogique. Tous les élèves ont participé à planter : des fruits, des légumes, des fleurs et des herbes aromatiques. »

### La kermesse



« Dimanche 10 juin a eu lieu la kermesse de l'école. Nous avons défilé dans les rues, chanté et dansé. Le midi nous avons mangé de la rougaille, c'était délicieux !

L'après-midi, il y avait des jeux : le tir à l'arc, la pêche à la ligne, le casse-boîtes... »

### Le programme des animations de l'été 2012

#### Renseignements et inscriptions à l'Office de tourisme de Pontivy Communauté : 02 97 25 04 10

Mardi 10 juillet, Pontivy 14h-17h

Forum Troc'sel

Vendredi 13 juillet, Neulliac 14h-17h

Dame nature ! De drôles d'idées circulent à ton sujet

Samedi 14 juillet, Sainte-Brigitte, 21h30

Nuit de l'Engoulevent d'Europe

Lundi 16 juillet, Radenac, 14h-18h

La pharmacie du jardinier

Mardi 17 juillet, Saint-Gonnery, 14h-17h

Les bêtes qui rodent, rongent et rampent à la ville!

Jeudi 19 juillet, Séglien, 14h-17h

Rallye toponymique

Vendredi 20 juillet, Bréhan, 20h-22h

Veillée à conter

Mardi 24 juillet, Silfiac, 10h-17h

**Bouchées de sauvages** 

Mercredi 25 juillet, Cléguérec, 12h-16h

Les apprentis jardiniers

Lundi 30 juillet, Saint-Thuriau, 14h-17h

Jogging et randonnée à la rencontre des sentiers!

Mardi 31 juillet, Rohan, 10h-17h

Plantes toxiques et plantes magiques

Mercredi 1<sup>er</sup> août, Guern, 14h-17h

Maisons écologiques

Vendredi 3 août, Noyal-Pontivy, 14h-17h

**Opération Breizh Bocage** 

Mardi 7 août, Gueltas, 10h-17h

Des cabanes dans tous les sens

Jeudi 9 août, Kergrist, 14h-17h

**Peindre avec les plantes** 

Vendredi 10 août, Le Sourn, 20h-22h

Veillée à conter

Lundi 13 août, Saint-Gérand, 10h30-12h

Yoga nature

Mardi 14 août, Croixanvec, 14h-17h

**Pourquoi ? Comment ?** 

Vendredi 17 août, Saint-Aignan, 20h-22h

La légende des cailloux

Lundi 20 août, Pleugriffet, 10h-16h

**Photos naturalistes** 

Mercredi 22, Kerfourn, 14h-17h

Création minérale et végétale

Vendredi 24 août, Malguénac, 14h-17h

Vous avez dit Moule d'eau douce?

Dimanche 26 août, Réguiny, 14h-18h

Grimpe d'arbre sensationnelle!

Vendredi 31 août, Crédin, 19h45

Le dernier pique-nique

#### Information Juridique Gratuite et Confidentielle

L'association Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan vient d'ouvrir un Point d'Accès au Droit à l'échelle du Pays de Pontivy qui comprend notamment des permanences juridiques généralistes sur Pontivy, Locminé et Saint-Jean-Brévelay. Dans ce cadre, un juriste tiendra une permanence dans les locaux de l'association, au 2 place Hippolyte Bisson, 56300 PONTIVY, pour répondre gratuitement et en toute confidentialité à toute question d'ordre juridique (divorce, mariage, PACS,



exécution du contrat de travail, licenciement, ruptures conventionnelles, successions, nom, aide juridictionnelle, etc.).

Ces permanences se tiendront du lundi au mercredi, sur rendez-vous.

Un premier entretien avec le juriste donnera également accès à des permanences spécialisées sur Pontivy (Association Départementale d'Aide aux Victimes, Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles, UDAF : Accompagnement des personnes en situation de surendettement et Accompagnement des tuteurs familiaux, Permanences gratuites d'avocats (à partir de septembre), etc).

Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner au 02 97 27 39 63 sur les horaires suivants :

- du lundi au mercredi de 08h30 à12h30 et de 13h30 à 18h30
- le jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Fermé le vendredi.

L'ensemble de ses services a été mis en place et financé en partenariat avec notamment Pontivy Communauté, Saint-Jean Communauté, le Pays de Locminé, et la commune de Moréac.

Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan

2, Place Hyppolite Bisson 56300 PONTIVY 02 97 27 39 63

coordination@centre-acces-droit.com

#### Pondibus, une ligne en plus!

Une nouvelle ligne du Pondibus dessert le pôle de santé de Kério. La ligne 5 part de La Plaine à Pontivy et rejoint l'hôpital et la polyclinique. Elle propose 14 allers-retours quotidiens en semaine et 5 allers-retours le samedi après-midi. Pondibus, renseignements : numéro vert 0 800 835 846 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h30.

### Horaires PONDIBUS Ligne régulière : Ligne 5

Jours de circulation	L→V	L→V	L→V	L→V	L→V	L→V
La Plaine	8 :05	9 :05	9 :50	10:30	11 :05	11 :45
Château des Rohan	8 :09	9 :09	9 :54	10 :34	11:09	11 :49
Le Douric	8 :11	9:11	9 :56	10 :36	11:11	11:51
Polyclinique	8 :17	9 :17	10 :02	10 :42	11 :17	11 :57
Hôpital	8 :17	9 :17	10:02	10 :42	11 :17	11 :57
Le Douric	8 :24	9 :24	10:09	10 :49	11 :24	12:04
Château des Rohan	8 :26	9 :26	10 :11	10:51	11 :26	12 :06
La Plaine	8 :30	9 :30	10 :15	10 :55	11 :30	12:10

Jours de circulation APRÈS-MIDI	L→V	L→V	L→V	L→V	L→V	L→V	L→V	L→V
La Plaine	12 :25	13 :30	14 :25	15 :15	16:00	16 :45	17 :52	18:25
Château des Rohan	12 :29	13 :34	14 :29	15: 19	16 :04	16 :49	17 :56	18 :29
Le Douric	12:31	13 :36	14 :31	15 :21	16 :06	16 :51	17 :58	18:31
Polyclinique	12 :37	13 :42	14 :37	15 :27	16 :12	16 :57	18:04	18:37
Hôpital	12 :37	13 :42	14 :37	15 :27	16 :12	16 :57	18 :04	18 :37
Le Douric	12 :44	13 :49	14 :44	15 :34	16 :19	17 :04	18 :11	18 :44
Château des Rohan	12 :46	13 :51	14 :46	15 :36	16 :21	17 :06	18 :13	18 :46
La Plaine	12 :50	13 :55	14 :50	15 :40	16 :25	17 :10	18 :17	18 :50

Jours de circulation	S	S	S	S	S
La Plaine	14 :25	15 :25	16 :15	17 :10	18:00
Château des Rohan	14 :29	15 :29	16 :19	17 :14	18 :04
Le Douric	14 :31	15 :31	16 :21	17 :16	18 :06
Polyclinique	14 :37	15 :37	16 :27	17 :22	18 :12
Hôpital	14 :37	15 :37	16 :27	17 :22	18 :12
Le Douric	14 :44	15 :44	16 :34	17 :29	18 :19
Château des Rohan	14 :46	15 :46	16 :36	17 :31	18 :21
La Plaine	14 :50	15 :50	16 :40	17 :35	18 :25



L→V : circule du lundi au vendredi sauf jours fériés S : circule le samedi sauf jours fériés

# La Mairie de Kerfourn et Profession Sport 56 vous proposent « Vacances Multisports 56 »

Pour les enfants de 6 à 13 ans



LUNDI 09 juillet	MARDI 10 juillet	MERCREDI 11 juillet	JEUDI 12 juillet	VENDREDI 23 juillet
Tchouck-ball	Base-ball	Course d'orientation	Tir à l'arc	VTT
Ultimate	Flag-rugby	Course d'orientation	Cirque	Goûter
Terrain foot	Terrain foot	Terrain foot	Terrain foot	Terrain foot
14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

LUNDI 09 août	MARDI 10 août	MERCREDI 11 août	JEUDI 12 août	VENDREDI 23 août
Tir à l'arc	Tchouck-ball	Jeux de l'oie	Course d'orientation	Cirque
Base-ball	Flag-rugby	Jeux de l'oie	Course d'orientation	Hockey
Terrain foot	Terrain foot	Terrain foot	Terrain foot	Salle Polyvalente
14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Renseignements et Inscriptions Tarif: 3,80€ l'après midi
Mairie de Kerfourn Tél: 02 97 38 36 03



## Jetons moins, trions plus.

Modification du mode de collecte des emballages recyclables depuis le 8 juin 2012.

Afin de vous offrir un service plus proche et plus simple, les emballages ménagers recyclables sont collectés dans des bacs à couvercle jaune. Les autres déchets recyclables (verre et papier) doivent toujours être déposés dans les colonnes d'apport volontaire. Les emballages doivent préalablement être mis dans les sacs jaunes. Les sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de la mairie ainsi qu'au siège de Pontivy Communauté.



Les résultats de ce nouveau procédé sont très positifs. Ce dispositif est généralement bien accepté par les usagers. D'ailleurs, les résultats sont encourageants, car le ratio de collecte des emballages ménagers en bacs jaunes atteint 16kg par habitant par an alors qu'avec les colonnes de tri, nous sommes autour de 8kg par habitant par an.



### Quelques astuces pour mieux trier!

	Solutions po	ur bien trier	Conséquences des erreurs		
Sacs de déchets	Les sacs jaunes transparents sont indispensables pour y mettre vos emballages recyclables! Ils sont disponibles en mairie.		Si les emballages sont mis dans des sacs opaques (souvent noirs), les agents de collecte n'ont pas de visibilité sur le contenu du sac. Ils sont donc quasi automatiquement mis en ordures ménagères, et votre effort de tri sera perdu.  Si les emballages sont mis en vrac dans le bac, ils sont éparpillés dans le fond du bac et le salissent beaucoup plus vite que prévu.		
Verre	Le verre est à déposer dans les colonnes de tri !		Les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) ont une filière de valorisation spécifique, à part. S'ils sont mis dans les bacs jaunes, ils seront classés en refus et enfouis.  S'ils sont mis dans le bac jaune, ils risquent de blesser les agents lors de la collecte et lors du tri.		
Cartons	Les cartons de grande taille (gros électroménager, supérieurs à 1m²) sont à déposer en déchèterie!  Les cartons de petite taille (petit électroménager, inférieurs à 1m²) peuvent être déposés dans les bacs jaunes		Si les grands cartons sont mis dans les bacs jaunes, ils posent des problèmes lors du tri des emballages. De par leur taille, ils bloquent les chaînes de tri.		

Pour rappel, voici les déchets que vous pouvez déposer dans votre bac jaune :

Bouteilles et flacons plastiques Boîtes métalliques Briques Emballages cartonnés



